

PV Conseil d'administration du 17 Décembre 2013

Présents P. Achten, H. Broun, F. Remacle, L. Mercier, M. Culot, JC. Baccus, JC. Debatty, P. Decraene, C. Lemoine.

Excusés J. Ruyffelaert, P. Schmets

Jeunes

- Le Pré-calendrier du 2 °tour sera définitif le jeudi 19 décembre.
- Des problèmes sont apparus dans l'emploi de la dérogation octroyées à certains clubs .L. Mercier est chargé de réexpliquer aux entraîneurs la vision du CA pour l'octroi de celle-ci.
- Le CA confirme qu'il est pour le moins de dérogations possible. P. Schmets avertira les clubs de notre souhait.

Arbitrage

- 14 arbitres n'ont pas répondu au questionnaire concernant leurs disponibilités et leurs statuts (taxable ou non) pour l'année 2014.
- Le CA souhaite l'organisation d'un réunion générale, dans le courant du mois de janvier, concernant ce problème
- Un compte rendu de la réunion de travail avec les autres provinces à l'AIF.
- L'AIF introduit une demande de convention auprès du Ministre, afin d'aider les CPA dans le travail de formation et détection

Formation

- L. Mercier souhaite inscrire le PLD garçon en POff3AB pour le 2° tour.
Le CA marque son accord.
Cette équipe sera inscrite dans la série B et jouera 1 seul match contre les autres participants. (pas de match retour)
- Un problème d'occupation de salle à Soumagne a obligé le PLD à remettre un match.
L. Mercier se mettra en rapport avec l'Administration Communale afin d'éviter à l'avenir cette situation
- Les ramasseurs de balle pour l'organisation des matchs de barrage AIF-VVB des 28 et 29 décembre recevront 1 T-shirt (offert par l'AIF) 2 tickets boissons (offert par la Province) en plus le déplacement d'une voiture par jour sera remboursé par l'AIF

Compétition

- Pour la journée finale de la coupe «Marcel Bodart» cinq candidatures sont rentrées : Esneux ,La Calamine, Olne, Hermalle et Aubel.
Après évaluation et votes l'organisation a été attribuée à Olne

- Un groupe de travail devra établir un nouveau cahier des charges pour l'organisation de cette journée

Divers

- En l'absence de J. Ruyffelaert le point sur la situation financière est reporté
- Le Président informe le CA que la convention entre le « Service des sports de la Province de Liège » et le CA dans le cadre de la formation des jeunes (entraînement, stage, arbitrage, etc...) a été conclue.
Un logo et un encart seront placés sur le site provincial pour signifier la collaboration du Service des sports Provincial.
Le papier à entête de la province sera également adapté en ce sens.
- Prochains CA les 28/01/2014 et 25/02/2014

C. Lemoine
Secrétaire

P. Achten
Président